



Panasonic lance son offre publique d'acquisition obligatoire en espèces portant sur les 42,99 % restant des actions émises par Zetes

Bruxelles, le 17 mai 2017 - Zetes Industries SA ("**Zetes**") annonce que Panasonic Holding (Pays-Bas) B.V. (l'"**Offrant**") a lancé aujourd'hui une offre publique d'acquisition obligatoire en espèces portant sur les 42,99 % restant des actions émises par Zetes que l'Offrant ne détient pas encore (l'"**Offre d'acquisition**"). L'Offre d'acquisition est lancée suite à l'acquisition par l'Offrant, le 27 avril 2017, de 57,01 % des actions existantes de Zetes.

Les principales caractéristiques de l'Offre d'achat peuvent se résumer comme suit :

Prix offert	EUR 54,50 par action
Période d'acceptation	Du 18 mai 2017 au 16 juin 2017 (compris) à 16h00
Publication des résultats	Le 20 juin 2017
Paie ment	Le 22 juin 2017
Conditions	L'offre publique d'acquisition est inconditionnelle.
Réouverture	Lorsque l'Offrant et les personnes qui lui sont liées détiennent, à l'expiration de la période d'acceptation, 90% ou plus des actions de la Société Cible, l'Offre est obligatoirement rouverte conformément à l'article 35, 1°, <i>juncto</i> l'article 57 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition. En cas de réouverture obligatoire, l'Offre est rouverte dans un délai de 10 jours ouvrables à compter de la publication des résultats de la dernière période d'acceptation, pour une nouvelle période d'acceptation de 5 jours ouvrables au moins et 15

jours ouvrables au maximum.

Offre de reprise	L'Offrant a l'intention de lancer une offre de reprise simplifié, conformément à l'article 513 du Code des sociétés et aux articles 42 et 43, <i>juncto</i> l'article 57 de l'arrêté royal du 27 avril 2007 relatif aux offres publiques d'acquisition (le " Squeeze-Out ") si les conditions pour le Squeeze-Out sont remplies.
Prospectus, formulaire d'acceptation et mémoire en réponse	<p>Le prospectus et le mémoire en réponse relatifs à l'Offre d'acquisition ont été approuvés par la FSMA en vertu des articles 19 et 28 de la loi du 1^{er} avril 2007 relative aux offres publiques d'acquisition.</p> <p>Le prospectus (y compris le formulaire d'acceptation et le mémoire en réponse) peut être obtenu gratuitement aux guichets de BNP Paribas Fortis SA/NV ou par téléphone (+32(0)2 433 41 13). Une version électronique du prospectus (y compris le formulaire d'acceptation et le mémoire en réponse) est également disponible sur les sites web de BNP Paribas Fortis SA/NV (www.bnpparibasfortis.be/epargneretplacer) (en français et anglais) et www.bnpparibasfortis.be/sparenenbeleggen (en néerlandais et anglais)) et de Zetes (http://investors.zetes.com).</p>
Dépôt des formulaires d'acceptation et frais	Les actionnaires peuvent accepter l'Offre et vendre leurs actions en complétant, signant et introduisant dûment le formulaire d'acceptation au plus tard le dernier jour de la période d'acceptation initiale, soit le 16 juin 2017 à 16h00, ou, le cas échéant, de la période d'acceptation ultérieure en cas de réouverture de l'Offre. Le formulaire d'acceptation dûment complété et signé peut être déposé gratuitement et directement auprès de BNP Paribas Fortis SA/NV. Les actionnaires peuvent également choisir de faire enregistrer leur acceptation directement ou indirectement auprès d'autres intermédiaires financiers. Dans cette hypothèse, ils sont invités à se renseigner sur les coûts et les tarifs que ces organisations prélèvent et qu'ils auront à supporter.
Taxes sur les opérations boursières	L'Offrant payera la taxe sur les opérations boursières dans la mesure où celle-ci est due par des actionnaires transférant leurs actions à l'Offrant dans le cadre de l'Offre.

**Etablissement-
guichet**



**BNP PARIBAS
FORTIS**

- FIN -

Pour toute question:

Zetes

Financial Communications Manager

Sarah Dheedene

+32-(0)2-728-37 48

sarah.dheedene@zetes.com

A propos de Zetes

Zetes est un Groupe international hautement spécialisé dans les solutions d'identification et de mobilité. Connecter l'essentiel est au cœur de notre métier : les mouvements physiques et les flux numériques, nos clients et leurs données critiques mais également les consommateurs et les entreprises, les citoyens et les gouvernements. Par l'utilisation des technologies les plus novatrices, nous permettons à nos clients d'améliorer la vitesse et la qualité de leurs processus ainsi que l'exactitude de leurs données afin de rester à la pointe de leur industrie. C'est ce qui fait de Zetes à la fois un pionnier et un leader sur son marché.

Le Groupe Zetes a son siège à Bruxelles et emploie plus de 1100 personnes à travers 21 pays dans la zone EMEA. Zetes a pour ambition d'atteindre une croissance et des profits durables. En 2016, son chiffre d'affaires s'élevait à 253,4 millions €. Plus d'information :

www.zetes.com